



Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du Compte administratif 2022. Art. L2313-1 du CGCT

Le compte administratif 2022 constate le niveau de réalisation du budget prévisionnel et rend compte des actions menées durant l'année, dans le cadre des orientations définies par le Comité syndical.

Les taux de réalisation des dépenses sont, pour la section de **fonctionnement de 96.32 %** et pour la section d'**investissement de 66.99 %**.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Les recettes de fonctionnement.

Pour rappel, lors de l'adoption du budget 2022, au regard de l'engagement du SIRESCO, depuis 2019, d'améliorer sa gestion en matière d'achat de denrées et la structuration et gestion de son ingénierie au niveau des Ressources Humaines, il avait été acté d'augmenter le coût du repas de 0,12€, afin de satisfaire aux évolutions normatives, réglementaires ainsi qu'aux exigences en matière de prestations des restaurations par les usagers.

Les **recettes** de fonctionnement en 2022 s'élèvent à **30 831 210,17 €**, dont les participations des communes pour **30 370 258,62 €**.

Les recettes du SIRESCO sont composées à 98,51% des contributions des communes. De ce fait, le Syndicat est dépendant de la contribution de ses membres pour le financement de ses dépenses.

2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses totales de fonctionnement pour l'exercice 2022, comprenant les frais financiers, les charges exceptionnelles et les dotations aux amortissements, s'élèvent à **30 886 716,30€**.

Les **frais de personnel pour 28,03 %** et l'achat de **denrées alimentaires pour 52,98 %** représentent 81,46% des dépenses à caractère général.

Le poste des dépenses en denrées alimentaires est le premier poste budgétaire, il s'élève à **16 365 077,13 €**.

SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Les recettes d'investissement

Les **recettes d'investissement** sont de **2 259 589,11€** composées à 59,11% de fonds propres.

En 2022 il a été contacté deux emprunts d'une valeur total de 924 000€ afin de maintenir le bon fonctionnement de nos sites de production.

2. Les dépenses d'investissement

Les dépenses **d'investissement d'équipement s'élèvent à 761 981,92€ €** auxquelles s'ajoute le remboursement du capital d'un montant de **1 135 054,01 €**

RESULTATS DE GESTION

L'épargne brute s'élève à un montant de 790 004,34 €.

L'épargne nette s'élève à **-345 049,67 €**

PRESENTATION DES RATIOS D'EPARGNE

Le taux de l'épargne de gestion est de 5,44 %. Cet indicateur permet de mesurer l'épargne dégagée dans la gestion courante.

Le taux d'épargne brute qui mesure la capacité à dégager des recettes pour le financement des investissements est de 2,56 %.

Enfin l'annuité de la dette (capital et intérêts) représente 4,06% des recettes de fonctionnement. Ce niveau d'endettement raisonnable a permis de réaliser des investissements importants ces dernières années. Pour mémoire : rénovation des deux cuisines, construction du siège social, achat de gros matériels de cuisine (marmites, fours ...). Cette situation maîtrisée est à poursuivre afin de maintenir, voire développer, les capacités d'autofinancement du SIRESCO.

En 2022 il a été contacté deux emprunts d'une valeur totale de 924 000€. Il est indispensable que le Siresco entretienne et modernise son parc de matériels afin d'assurer une prestation de restauration de qualité, optimise les moyens alloués et permette une amélioration des conditions de travail des agents.

RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE 2022

L'excédent total du compte administratif 2022 après déduction des restes à réaliser s'élève à **788 440,34 €**

Ainsi décliné :

Déficit de la section d'investissement après déduction des restes à réaliser : - 249 023,82 €

Excédent de la section de fonctionnement : 1 037 464,16 €

Le déficit de la section d'investissement sera couvert par l'excédent de fonctionnement à hauteur de **249 023,82 €**.

Le solde d'excédent de fonctionnement sera affecté au budget 2023 selon les équilibres proposés par le Comité Syndical.